

CERTIFICATION



Axionable, 1^{ère} entreprise à avoir obtenu la certification «IA» du LNE, témoigne sur les bénéfices apportés



Axionable est une société de conseil spécialisée dans le développement de services et de solutions de data et d'intelligence artificielle (IA) à finalité durable.

Fondée en 2016 et employant 50 collaborateurs, elle vise à répondre au défi de la convergence de la data IA¹ et du développement durable. Elle propose pour cela deux grandes catégories de prestation, répondant aux problématiques suivantes : comment utiliser la data et l'IA au service de la transition écologique, et comment utiliser ces technologies de manière sobre, éthique et responsable. Gwendal BIHAN, président d'Axionable, nous apporte son témoignage sur les bénéfices de la certification IA du LNE.

• Quel était votre besoin ?

«Pour comprendre, il faut rappeler le contexte de cette technologie émergente, confrontée au paradoxe suivant : alors qu'elle offre d'immenses opportunités d'innovation, elle présente aussi des risques significatifs en matière de sécurité, de respect de la vie privée, d'impact environnemental ou encore de discrimination.

Or, si le refus d'un crédit, d'un accès à un territoire ou encore d'une embauche est inacceptable en termes de risque, il est en outre essentiel de limiter le préjudice écologique potentiel dû à l'énorme consommation d'énergie de certaines IA.

Face à ces risques, la Commission européenne a lancé un projet visant à réglementer les intelligences artificielles, l'«*Artificial Intelligence Act*», publié en avril 2021. Fondé sur le principe de la gestion par les risques, son cadre légal prévoit d'imposer des obligations juridiques en fonction du niveau de risque des IA. Celles-ci sont distinguées en quatre catégories : les IA inacceptables et donc interdites, les IA à

risque élevé impliquant des audits, inacceptables dans des secteurs critiques tels que la santé, la défense et l'énergie, les IA à risque limité soumises à des principes de transparence, et enfin, les IA à risque minime.

Cette obligation de transparence implique la capacité à contrôler les résultats d'une IA, autrement dit l'obligation de pouvoir comprendre comment fonctionne l'algorithme et comment il a pris une décision, et garantit ainsi une IA dite «de confiance». C'est pourquoi nous avons répondu favorablement au LNE lorsqu'il nous a contactés pour participer au groupe de travail visant à construire un référentiel en vue d'une certification, avec le parti pris que cette dernière répondrait aux exigences du futur règlement. Nous avons été séduits par l'approche et compris l'intérêt d'être à terme certifiés.

Ce groupe de travail a non seulement fait le point sur l'état de l'art dans ce domaine et élaboré un guide de bonnes pratiques, mais il a de plus accompli une mission utile visant à éviter à certaines entreprises de se retrouver, comme pour le RGPD, avec une mise en conformité douloureuse, compliquée, chronophage et coûteuse, lors de l'entrée en application du règlement européen».

• Quels sont les bénéfices apportés par cette certification ?

«Ils sont multiples et nous ont tous procuré des avantages compétitifs. Il y a des atouts utiles pour nous même et pour gagner des affaires, avec entre autres une offre commerciale consolidée ajoutée à notre arsenal, mais surtout la valeur ajoutée supplémentaire apportée à nos clients.

Pour vous donner quelques exemples, concernant le premier point, nous pouvons citer la crédibilité et la capacité accrue à rassurer nos futurs clients, particulièrement utiles

pour une petite entreprise. En effet, avec un effectif de 50 personnes et 5 années d'existence, nous ne disposons pas encore de la notoriété d'un Thales ou d'un Capgemini permettant d'apporter d'emblée un gage de confiance ou de sérieux. En étant certifiés par un organisme tiers, nous démontrons qu'en faisant appel à nos services, nos clients pourront valider la traçabilité, la résilience, la robustesse, la qualité de leur gestion documentaire ou encore l'audibilité de leurs solutions, des problématiques IA encore nouvelles au sein des entreprises, qui en sont toujours au stade expérimental.

« Les bénéfices de cette certification sont multiples et nous ont tous procuré des avantages compétitifs. »

Notre cycle de vente a été réduit car moins de temps est passé à devoir expliquer, rassurer et convaincre. Nous montrons notre certificat et disposons ainsi d'arguments et de preuves que n'ont pas nos concurrents. De plus, le référentiel de certification étant public et téléchargeable gratuitement, tout est accessible et transparent.

Enfin, il y eu des affaires gagnées auprès de clients exigeant que le prestataire ait la certification IA, l'un dans son appel d'offres, l'autre dans son cahier des charges.

La certification de processus et non de personnes est aussi un bénéfice direct à souligner. Grace aux processus que nous avons formalisés et qui sont dorénavant appliqués de manière standardisée à tous les projets, notre expertise est maintenue même lorsqu'un salarié quitte l'entreprise. Nous bénéficions ainsi d'une réelle capitalisation de notre savoir-faire. De plus, cette démarche impose une discipline de documentation et de traçabilité très forte.

Par rapport à la valeur ajoutée supplémentaire apportée à nos clients, notre accompagnement leur permet d'adopter les bonnes pratiques du référentiel et de passer certains caps. Par exemple, au niveau de la robustesse, nous pouvons aider un développeur qui a l'impression que sa solution fonctionne en théorie lorsqu'il mène diverses expérimentations dans son laboratoire, alors qu'elle génère des biais une fois passée en environnement réel.

Concernant la résilience, qui consiste à s'assurer de la robustesse, nous pouvons aider à garantir que l'IA ne dérive pas dans le temps. En effet, celle-ci évoluant au fil des questions posées, il faut s'assurer qu'elle ne commence pas à prendre de mauvaises décisions lorsque les données d'entrée sur lesquelles elle s'appuie pour faire un choix changent. Nous avons par exemple audité 3 IA d'un grand groupe bancaire, impactant l'octroi de crédit, le gel potentiel d'avoirs pour cause de corruption et la sélection de CV, et avons identifié des points de risques à corriger. Nous avons travaillé sur des systèmes très critiques et réglementés dans le nucléaire ou encore pour un distributeur d'eau potable, utilisant de l'IA au niveau de ses infrastructures, avec un enjeu de sécurité majeur par rapport au risque terroriste.

Un autre aspect : plusieurs milliers de paramètres peuvent parfois intervenir dans la prise de décision d'une IA.

Or, celle-ci aboutit au choix A, B ou C en fonction de la manière dont tel ou tel point a été paramétré. Vérifier la conformité de ce qui lui a été donné en entrée pour qu'elle fasse ce choix, c'est ce qu'on appelle la traçabilité des décisions, que nous pouvons désormais garantir.

Avec la future réglementation, l'obligation de gérer les risques va devenir une préoccupation majeure pour les entreprises. Basées sur la criticité de l'IA, les exigences du référentiel LNE peuvent les y préparer. Grace à notre certification, nous avons déjà une prestation qui permet de leur dire si elles suivent bien les règles de l'art.

Enfin, nous en avons fait une nouvelle ligne d'affaires² et générons des revenus significatifs en appliquant la méthodologie certifiée par le LNE. Nous avons déjà accompagné 7 entreprises dans ce cadre et pouvons constater un ROI important issu de cette certification. Alors que nous avions du mal à valoriser cette offre, c'est dorénavant « le jour et la nuit ». Certifiés depuis maintenant 6 mois, nous avons du recul sur une offre d'audit dédiée et arrivée à maturité, que nous n'aurions pas eue autrement, et nous disposons désormais d'un argument massue.»

• Qu'avez-vous apprécié lors de la prestation du LNE ?

«En plus de la qualité des échanges lors de l'audit, j'ai apprécié la double compétence «certification et expertise IA» des auditeurs, qui nous a permis de nous comprendre même lorsque nous avons montré des documents très techniques et des codes sources d'algorithmes, ce qui n'était pas le cas avec certains autres organismes également rencontrés».

• Conclusion

«Cette certification de processus IA va non seulement permettre de réduire la méfiance vis-à-vis de cette technologie, mais aussi de structurer une filière encore nouvelle, peu mature et qui fait face à de nouveaux défis, avec un référentiel concret lui apportant une force supplémentaire, à fortiori si cette certification devient un standard du marché.

Nous ne sommes plus à l'heure des plaidoyers ou des livres blancs sur le sujet, il faut maintenant être dans l'action et la réalité, j'invite donc mes confrères à entamer cette démarche, car plus il y aura de certifiés, plus les gens auront confiance en l'IA.»

¹ Data IA : l'utilisation de données à des fins d'apprentissage automatique par algorithme, et du développement.

² Jargon métier utilisé par les cabinets d'audit, issu de l'anglais «line of business», désigne une prestation.

Axionable
13, rue des Arquebusiers
75003 PARIS
axionable.com

